

# Bruxelles et Flandre: dialogue noué

Le Soir- Fabrice Voogt- 06/11/14

*La 6e réforme de l'Etat renforce le poids des Régions et impose « une obligation de résultat ». Les deux ministres-présidents disent vouloir travailler de concert. Notamment en matière de mobilité.*

*La 6e réforme de l'Etat a créé une nouvelle Belgique en donnant davantage de poids aux Régions. Nous avons une obligation de résultat. »*

Le ministre-président de la Région bruxelloise, Rudi Vervoort (PS), était sur la même longueur d'ondes que son homologue flamand, Geert Bourgeois (N-VA), à l'issue de leur réunion matinale au siège du gouvernement flamand, place des Martyrs, à Bruxelles : au-delà des clivages idéologiques (N-VA-CD&V-VLD d'un côté et PS-FDF-CDH-VLD-SP.A-CD&V de l'autre) ou communautaires, les gouvernements sont appelés à collaborer, dans l'intérêt de tous, de quelque côté qu'on se situe de la frontière régionale.

Les deux chefs de gouvernement ont tenu à formaliser publiquement cette « nécessaire » coopération en scellant, mercredi, un accord de principe les engageant à travailler de concert sur une série de dossiers durant cette législature ; le premier étant celui portant sur la mobilité. « *C'est le dossier prioritaire de cette législature pour les deux régions* », a estimé Geert Bourgeois, qui a annoncé la constitution de groupes de travail sur le sujet, à la fois formés de représentants des cabinets des ministres-présidents respectifs et de ceux des ministres de la mobilité (le N-VA Ben Weyts pour le gouvernement flamand et le SP.A Pascal Smet pour le gouvernement bruxellois). Deux « nœuds » doivent être dénoués : celui de l'élargissement du ring et celui du développement des réseaux de transport en commun : De Lijn et la Stib.

Pour rappel, la Flandre réclame l'élargissement du ring notamment pour des raisons économiques – elle souhaite mieux drainer ses zonings industriels en périphérie bruxelloise en séparant la circulation de transit et celle plus « locale ». Sous la législature précédente, des tensions étaient apparues au sein de la majorité bruxelloise à l'annonce de cette décision, notamment dans le chef des élus Ecolo – aujourd'hui dans l'opposition – mais pas seulement. Ainsi, Benoît Cerexhe, chef de groupe CDH au parlement bruxellois et ex-ministre bruxellois (il avait été remplacé par Céline Fremault en cours de législature) avait qualifié ce projet d'« *erreur environnementale et sanitaire* » estimant qu'elle était en totale contradiction avec les politiques de réduction des pollutions par gaz et particules inscrites dans l'accord de gouvernement bruxellois.

Le choix du gouvernement bruxellois de faire entre-temps construire le nouveau stade national sur le parking C, en bordure de Ring et sur le territoire flamand, est-il de nature à transiger aujourd'hui avec ces objectifs ? « *La situation n'est économiquement plus tenable* », a seulement glissé Rudi Vervoort. Cependant, a-t-il précisé, cela ne concerne pas que la question du Ring, mais plus globalement celle du flux entrant et sortant qui doit permettre de mieux rencontrer les besoins économiques des Bruxellois et des habitants de la périphérie. « *Il faut des solutions*

*concrètes* », a-t-il estimé.

La question du développement des réseaux Stib et De Lijn sera confiée au même groupe de travail politique mais également à un groupe plus « technique », composé, lui, des représentants des deux réseaux.

Les discussions porteront en particulier sur le plan de mobilité adopté sous la législature précédente par le gouvernement flamand : le « Brabantnet », à savoir la création de lignes reliant la gare du Nord à Bruxelles, le Heysel et Willebroek; la gare du Nord, l'Otan et l'aéroport de Zaventem et enfin, Zaventem, Vilvorde, le plateau du Heysel et Jette. Alors que le ministre-président flamand a souligné l'intérêt particulier de la première desdites lignes pour les fonctionnaires de l'administration flamande appelés à s'installer à Tour et Taxis, son homologue bruxellois a voulu la resituer dans le contexte plus global de l'aménagement du site.

Il s'agira aussi, a-t-on rappelé, de veiller à assurer une forme de réciprocité, à savoir que si De Lijn projette d'encore davantage sortir de son territoire régional, il faut également permettre à la Stib de se développer hors des frontières bruxelloises, alors qu'elle s'est jusqu'ici vu refuser ses demandes d'extension.

Autres dossiers : l'élaboration d'un accord de coopération en vue de créer une Communauté métropolitaine prévue par la réforme de l'Etat, la nécessité de mieux coordonner la politique de l'emploi entre flamands et francophones à Bruxelles, le parcours d'accès à la citoyenneté ou encore les relations internationales.